 Contact : [saf.flc@laposte.net](mailto:saf.flc@laposte.net) 

Facebook : safrun85 / instagram : sportathletiquefontenaisien

Athlé santé loisir option running

**Dossier club 2024 / 2025**

**INSCRIPTION**

Numéro de licence si déjà licencié l’année d’avant :

\*Nom : \*prénom :

\*Date de naissance : \* sexe : F M \* Nationalité :

\*Pays de naissance : \* lieu de naissance + département :

\*Adresse complète : \* Code postal :

\* ville :

**\*Mail (valide) :** (\* obligatoire)

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- **pour la 1ère licence :** remplir le formulaire licence pour la FFA envoyé par le club après avoir redonné votre feuille d’inscription (plus de certificat médical sauf pathologie),

**- si renouvellement :** remplir le formulaire licence dans son espace licencié (plus de certificat médical sauf pathologie) + renvoi du dossier d’inscription ci contre au club.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation

- Conformément à l’article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné……………………..…autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

- j’autorise l’hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)) La Fédération Française d’Athlétisme propose, par l’intermédiaire de MAIF, assureur :

• **aux Clubs :** une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 € TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d’assurance prouvant qu’il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

• **aux Licenciés :** une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l’Athlétisme, au prix de : 0,70 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

- J’accepte l’assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ×

- Je refuse l’assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l’Athlétisme en compétition

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l’assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

1. **copie de votre pièce d’identité (obligatoire) ;**
2. **20 € de réduction sur la 2ème licence ainsi que sur les suivantes de la même famille sauf associées aux licences « prix réduit ».**

**COTISATION ET REGLEMENT DE LA LICENCE 2024/2025**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Type licence** | **Type d’activité(s)** | **Cotisation** |
| Athlé Santé  (Cadet et plus : à partir de 2009) | **Option running** : Toutes compétitions hors stade hors championnats et épreuves d’animations sur piste | **86 euros** |

**Veuillez noter, que pour être licencié, la totalité du montant de la licence doit être acquittée.**

Mode de règlement en 1, 2 ou 3 versements \*(pour toute cotisation **annuelle**) (*\* entourer votre choix)*

Mode de règlement

CV : chèque(s) **à l’ordre du SAF** : espèces : CB hello asso :

**Montant du règlement :……………. €**

Le soussigné s’engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d’Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d’Athlétisme.

Droit à l’image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l’exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J’accepte l’utilisation de mon image Je refuse l’utilisation de mon image

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d’accès, de communication et de rectification, en cas d’inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s’opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d’adresser un courrier électronique à l’adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J’accepte la transmission des informations de la FFA je refuse la transmission des informations de la FFA

Date et signature du licencié : ………………………………